Place aux jeunes

Autor(en): **Borloz, J.-L.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **32 (1986)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-848439

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les jeunes de l'Amicale Suisse de l'Yonne

PLACE AU

Comme nous l'annoncions dans notre numéro 6, faute de place, nous n'avions pu insérer l'exposé de M. J.M. Borloz dans notre compte-rendu. Le voici in extenso en souhaitant vivement que les jeunes nouveaux Suisses réagissent et nous écrivent nous exposant leur désiderata, leurs critiques, etc... (Réd.)

« Le thème que je souhaiterais aborder aujourd'hui avec vous et au prochain Congrès International des Suisses à Morges, en septembre prochain, est le problème des Jeunes Suisses de l'Etranger, raison pour laquelle j'ai présenté une candidature à la délégation de la Commission des Suisses de l'étranger et que vous avez bien voulu accepter.

La 5e Suisse, que nous sommes fiers de représenter ici, enregistre 363 000 compatriotes (43 % nationalité suisse et 57 % doubles nationaux). Malgré les efforts permanents et constants du Secrétariat des Suisses de l'étranger (organe exécutif des décisions de la Commission des Suisses de l'étranger, dignement représenté par son Directeur, Monsieur Marcel Ney, ici présent) et de nos représentations consulaires, on note dans les différentes associations ou sociétés suisses, un désintéressement et un manque de participation de nos jeunes.

Un « cri d'alarme » (si j'ose m'exprimer ainsi), doit être lancé. Avouons-le, nos Sociétés vieillissent et, pour cela, nous devons apporter tous les moyens pour les revivifier et les dynamiser. Nous devons donc convaincre ces Jeunes Suisses qui, pour l'instant, appliquent l'adage : « loin des yeux, loin du cœur »...

Dans l'entourage de nos compatriotes, j'ai discuté sur ce sujet avec de jeunes Suisses et Suissesses et les réponses obtenues démontrent parfaitement leur méconnaissance sur leur Pays d'origine d'où ce désintéressement et cette absence totale sur nos vies associatives.

Mais ce délicat problème m'a permis, tout de même, d'enregistrer dans mes différents contacts de nombreux points positifs d'où, mon acharnement pour défendre leurs idées et les rapprocher davantage auprès de notre Mère Patrie.

Je vous livre, telles quelles, les diverses réactions obtenues auprès de cette jeunesse à la question suivante :

« Pourquoi ne participez-vous pas aux activités de nos associations, afin de mieux connaître votre Pays d'origine » ?

Réponse

« Je ne peux m'habituer à l'atmosphère de l'association locale ; très souvent il s'agit presque (pardonnez-moi l'expression) d'un club du 3e âge ; non seulement par la moyenne d'âge des adhérents mais, surtout par l'état d'esprit qui y règne (choucroute, loto... et puis, c'est tout !...) ».

Autre réponse :

« Je me sens concerné par le manque d'information des jeunes helvétiques de l'étranger. En effet, je ne connais pas beaucoup de choses sur la Suisse, surtout au sujet du fonctionnement des institutions de l'administration, de l'histoire, de la géographie, des coutumes. Cela me pousse à croire que ma double nationalité ne me sert pas à grand chose. Je ne me sens pas tellement suisse, mon pays est la France ».

Autre réponse :

« Mes sœurs et moi-même ne voyons pas l'utilité de venir aux journées et soirées qu'organise votre Société. Nous ne nous sentons pas concernées ; pourquoi ? Parce que nous n'avons pas eu l'occasion de mieux connaître notre Pays d'origine et ne voyons pas dans des repas la façon de le faire.

Ces réponses franches et sincères et ces constatations (recueillies non seulement auprès de la Société que je préside mais également auprès d'autres) m'ont amené à réfléchir sur la manière dont il faudrait développer l'intérêt de ces jeunes. C'est pourquoi, je leur ai posé la question suivante qui a suscité un engouement sur lequel j'aimerais insister.

JEUNES

« Que souhaiteriez-vous voir ou faire dans les Sociétés Suisses » ?

Réponse :
« Ne pourrait-on pas remédier à celà en insufflant une dynamique nouvelle à tous ces adhérents, à savoir : ouverture de discussions sur des thèmes d'actualité, activités exploitant davantage les caractéristiques de la région » ?

Autre réponse :
« J'ai 22 ans et, ne connaissant pas l'histoire de la Suisse, au moment où je vais devenir double national, j'aimerais connaître ce Pays, ses coutumes, son histoire, au travers des Sociétés Suisses en France.

Autre réponse :
« Ce changement d'état d'esprit de la 5e Suisse que nous réclamons, nous jeunes Suisses de l'étranger, ne pourrait-il pas se manifester à travers le Messager Suisse ? Je trouve ce journal extrêmement utile car il maintient un lien non négligeable entre tous les Suisses. Mais je dois avouer que ma lecture est très souvent rapide. Je ne me sens pas concerné par certains articles. Ne pourrait-il pas être créé d'autres rubriques traitant de soucis préoccupant davantage les jeunes ? Je pense notamment à des articles sur l'histoire, les institutions, l'actualité... de la Suisse ?

Ce souci de conserver un lien constant avec la Patrie, le Canton, voire la Commune est, on ne peut plus, vivace parmi nos jeunes. Ces témoignages suscitent chez eux cette nécessité de l'information à laquelle ils attachent beaucoup d'importance.

En conséquence, il est de notre devoir de méditer sur cet important problème en comblant ces lacunes.

L'action Nationalité qui s'est vue obtenir un succès complet, amènera dans les années à venir, un nombre plus important de jeunes qui désireront bénéficier des nouvelles dispositions sur la nationalité suisse. Il est donc important pour nous d'apporter le maximum de motivations pour que nos Jeunes Suisses de l'Etranger se sentent si bien d'être Suisse. Pour saisir cette opportunité nous devrions tous, d'un commun accord, porter nos réflexions et actions sur les points suivants :

— leur apprendre à mieux connaître la Suisse : l'emblème national, l'histoire, le citoyen et l'état, le pays et ses habitants... ; aux moyens de films, expositions (philatélie, photos, documents divers...), d'un journal spécifiquement jeune ;

— leur faire participer à des spectacles sur la Suisse ; à des réunions de groupe ;

— leur faire connaître leurs Patrie et Commune d'origine par des échanges réciproques, entre jeunes.

Je suis persuadé que les Autorités Helvétiques attachent, avec raison, beaucoup d'importance au développement de nos Communautés et plus particulièrement de l'intérêt de nos Jeunes par la voie officielle du Secrétariat des Suisses de l'Etranger, du Messager Suisse. Ces structures d'information sont donc déjà en place. Tous ensemble, y compris nous, Sociétés Suisses, faisons en sorte qu'en apportant notre contribution par nos idées nouvelles et rénovatrices, nos Communautés auront le privilège de se renforcer par la présence et le nombre de ces Jeunes Compatriotes.

Ainsi, cette prise de conscience, que vous n'ignorez sans doute pas, permettra une longue vie aux Sociétés de cette 5e Suisse. Je souhaite, du fond du cœur, l'aboutissement et un franc succès de ce projet et que les liens entre jeunes et moins jeunes se créeent plus étroitement avec comme dénominateur commun l'amour de notre Mère Patrie.

J.-L. Borloz

Immobilier

Dans un hameau du Beaujolais à 35 km de Lyon, à l'ouest, belle propriété, 8000 m² arborés, 12 pièces habitables, 420 m² sur deux niveaux.

Dépendances : écuries, 3 box. Maison entièrement rénovée (double vitrage, isolation, 3 salles de bain, tennis, jardin d'agrément.

Pour tous renseignements : téléphonez au (16) 74.05.61.95.

Conseils

dans la fondation,
l'acquisition par héritage
ou l'administration de sociétés
anonymes en Suisse:
planification ou contrôle financiers,
conseils juridiques ou fiscaux,
représentation de membres
absents.

Treuhand Sven Müller
Birkenrain 4
CH-8634 Hombrechtikon-Zürich
Tél. 055/42 21 21, Tlx 87 50 89 sven ch